



Association Bordeaux-Bristol

13, quai de la Monnaie

33800 Bordeaux

Tél: 05 56 92 26 21

echanges@bordeaux-bristol.fr

Engagement pour l'élève (Nom – Prénom)

1. **Nous** (parents ou tuteurs) comprenons que le fait que nous déposions ce dossier ne saurait être considéré comme l'assurance que la candidature de notre enfant aboutira à un appariement. D'autre part, l'Association se réserve le droit de refuser l'inscription d'élèves qui ne présenteraient pas les garanties suffisantes de conduite et de moralité.
2. Nous confirmons que les frais de traitement de dossier, **30€**, (versés en même temps que l'acompte de 250€) lors de l'inscription restent acquis à l'Association même en cas d'annulation du séjour pour une cause quelconque. Le complément du coût du séjour - **300€** - est dû dès que nous aurons une réponse positive pour l'appariement de notre enfant. Date butoir du règlement de l'échange : **le 30 mars 2021**.
3. En cas de modification des dates de départ ou d'arrivée de notre fait ou d'inscription trop tardive, nous serons redevables des frais supplémentaires engendrés. (tarifs aériens et frais complémentaires)
4. Si notre enfant se désiste une fois apparié, le coût total du séjour est dû. Il reste acquis à l'Association, sauf cas de force majeure dûment justifié, comme indiqué dans les conditions de l'assurance annulation (décès, accident ou maladie grave). Je comprends qu'aucun remboursement ne peut être consenti puisque la mise en contact avec un correspondant est effective et définitive.
5. Par réciprocité, nous nous engageons à recevoir le (la) jeune Anglais(e) pendant la période proposée et, en cas de non-respect de cet engagement, à régler à l'Association la pension de celui-ci (ou celle-ci) dans une famille d'accueil. **RAPPEL** : la présence de notre enfant est **obligatoire** pendant la totalité du séjour de son (sa) correspondant(e). Si stage scolaire, nous consulter.
6. Au cas où les conditions d'accueil de notre enfant seraient considérées par l'Association comme inacceptables au regard de ce que laissait entendre le dossier, une famille de remplacement serait recherchée et, si nous refusions cette solution et demandions le rapatriement de notre enfant, le coût du voyage retour, les frais complémentaires et d'accompagnateur seraient à notre charge sans que nous puissions exiger un remboursement quelconque des sommes versées préalablement à l'Association.
7. Si les responsables de l'échange, jugeant inacceptable le comportement de notre enfant au cours de son séjour en Angleterre, décidaient de le renvoyer en France, le coût du voyage retour, ainsi que les frais annexes seraient à notre charge (cf. : fiche *Code de conduite*).
8. Pendant son séjour en Angleterre notre enfant étant confié à l'Association, nous mandatons les représentants de celle-ci pour agir en notre nom en cas de nécessité. En cas d'urgence et, notamment si une intervention chirurgicale était nécessaire, nous autorisons expressément l'Association à prendre à notre place toutes les décisions utiles.
9. Si nous ne pouvons venir chercher notre enfant à l'aéroport à son retour, nous nous ferons remplacer par une personne dont nous fournirons le nom et l'adresse préalablement, et qui devra justifier de son identité. En cas d'absence des parents ou de leur représentant à l'arrivée, la responsabilité de l'Association n'est plus engagée.
10. Droit à l'image : Nous autorisons l'Association à utiliser des photos de notre enfant pour la promotion exclusive des échanges. (Entourer la bonne réponse) **OUI - NON**

11. Nous autorisons l'Association à donner notre nom, code postal, numéro de téléphone aux autres participants à l'échange qui reçoivent en France en même temps que notre enfant. **OUI - NON**
12. Nous déclarons sur l'honneur qu'aucun membre de la famille ne justifie d'une inscription au casier judiciaire.
13. Nous sommes prêts à recevoir la visite d'un professeur accompagnateur pendant le séjour du/de la jeune Anglais(e).
14. Nous confirmons que pendant le séjour du/de la correspondant(e) tout espace fermé, y compris la voiture, sera un espace non-fumeur.
15. Nous ne pouvons tenir l'Association Bordeaux-Bristol responsable des activités proposées à notre enfant pendant son séjour en Angleterre.
16. Nous informerons l'Association et les parents anglais de tout séjour en dehors du domicile habituel.
17. La garantie du **contrat Raqvam Associations & Collectivités de la MAIF**, stipule que la garantie ne peut s'exercer
 - pour tout fait, dommage ou faute dolosive provoqué intentionnellement par le participant
 - pour la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat ;
 - pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.
 - pour les annulations **liées à une épidémie ou une pandémie ou à toutes mesures prises par les autorités publiques du fait de cette épidémie ou de cette pandémie.**

GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies par l'Association à partir de ce formulaire servent à sa gestion interne (établissement de la liste des membres, encaissement des chèques, envoi, à ses membres, des convocations et informations nécessaires à son fonctionnement et à ses activités, AG, réunions et manifestations diverses). Ces données sont gérées par les membres dirigeants de l'Association. Elles, ne sont pas partagées publiquement et sont conservées sur un serveur sécurisé. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'effacement de ces informations. Pour toute demande relative à l'exercice de vos droits sur vos données personnelles, vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante en précisant l'objet de votre demande contact@bordeaux-bristol.fr

Nous, soussignés
parents (ou représentants légaux) de l'enfant, déclarons avoir pris connaissance des conditions énumérées ci-dessus et les accepter intégralement.

Date, signature précédées de la mention manuscrite « **Lu et approuvé** »

A le

Le père

La mère

Le représentant légal